

Bilan d'activité

2018

Sommaire

L'édito du Président du Conseil de développement.....	p.2
Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis.....	p.3
Bilan d'activité 2018 et perspectives 2019.....	p.4
Bilan budgétaire.....	p.8

Edito du Président

2018 a été une année intense de travail avec une participation importante de la plupart de nos membres. Ils se sont investis dans des enquêtes, des rencontres avec des interlocuteurs divers pour avoir une bonne connaissance de leurs sujets.

L'enquête de la commission économique et son analyse feront date en Pays d'Ancenis. Jamais autant de responsables d'entreprises, représentant une bonne moitié de l'emploi privé, n'ont été interrogés. Leurs réponses, si certaines ne sont pas surprenantes, permettent de chiffrer à court ou moyen termes leurs demandes, leurs problèmes. Le manque d'attractivité de certains emplois, la meilleure localisation des compétences ne sont pas simples à résoudre. Espérons que la présentation de cette étude au 1er trimestre 2019 permettra de mieux poser certaines questions et d'amorcer des réponses avec les acteurs locaux.

Les deux autres commissions ont énormément travaillé sur les difficultés rencontrées sur le territoire et des ébauches de solutions qu'associations et institutions tentent d'y apporter. Mais devant elles se trouvent des situations difficiles à modifier : dépendance à la voiture individuelle en milieu rural, difficulté à accéder à certains services publics dans un contexte du « tout numérique ». Avec parfois des contradictions entre des instances publiques qui cherchent à réaliser des économies et qui ont du mal à reconnaître ensuite les dégâts. Ce sont certaines d'entre elles que le mouvement « gilets jaunes » a mis en exergue.

Mais toutes les réponses ne viendront pas d'en haut et il faudra mobiliser sur notre territoire l'intelligence collective pour faire avancer des « bouts de solutions ». Les membres du Conseil de développement veulent y contribuer, dans les instances qu'ils représentent pour certains, sur le terrain pour beaucoup. Cela passe aussi par un approfondissement des relations de travail avec des élus de nos communes, avec le Conseil Départemental 44, avec les instances locales de services ou d'associations départementales ou nationales. Nous y avons travaillé positivement tout au long de l'année 2018 et des prolongations sont en cours.

L'expérience d'autres conseils de développement doit aussi nous servir. Ils ont souvent des problématiques proches des nôtres. Pour échanger, pour mutualiser, un réseau départemental est en préfiguration depuis l'automne. Il nous permettra sans doute d'être plus efficaces. Il est pour l'instant un réseau des présidents et des animateurs des Conseils de Développement, mais il a pour vocation de s'élargir dans des actions de communication et de mutualisation de moyens.

Enfin la conférence de l'assemblée plénière du 25 octobre a parfaitement réussi sur deux plans : Montrer à beaucoup d'acteurs du Pays d'Ancenis que nous sommes une force de propositions, d'interpellations.

Et nous inciter à regarder notre territoire avec des lunettes ouvertes sur ses acquis, ses forces et ses interrogations dans un monde marqué par une urbanisation croissante, les enjeux du numériques et les urgences environnementales et climatiques.

La prochaine révision du projet de territoire sera une occasion d'aller plus loin, mais il conviendra d'y associer d'autres couches de la population peu habituées aux formes classiques de débat et de délibérations. Les outils du numérique peuvent y contribuer mais n'oublions pas tous ceux qui ne peuvent pas l'utiliser efficacement.

Roger Classine,
Président du Conseil de développement
du Pays d'Ancenis

Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis

→ Composition du Conseil de développement

Après renouvellement des membres fin 2016, la composition des membres est la suivante :

Collège monde économique		Collège formation, Santé et Action sociale	Collège des Associations de la culture, des loisirs et environnementales	Collège des personnes qualifiées
1	Chambre de Commerce et de l'Industrie Jean BUREAU	Centres de formation Michel JOUBARD - IFAS Benjamin PINEAU - MFR Riaillé	Associations culturelles Roland SALLARD et Françoise DELEZIRE – Cinéma EDEN	Claude BRICAUD
2	Chambre d'Agriculture Tony LUAIS	Etablissements d'enseignement Collège Cadou : Véronique ARTHUIS	Associations du Patrimoine Bernard PERROUIN - ARRA	Jacques COCARD
3	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régis DELALANDE	Structures d'hébergement personnes âgées Lionel VISSET – Résidence du Haut Bocage	Associations d'animation du territoire Daniel BOUTROUELLE, Syndicat d'Initiative	Jean-Pierre COSNEAU
4	Syndicats des salariés Roger CLASSINE - CFDT	Services de soins Christian FOUQUERAY - ASSIEL	Associations de jumelage Anne ROUSSEAU – Comité de Jumelage Ancenis	Roger CRUSSON
5	Associations d'entreprises ADIRA : Jérémie SEJOURNE Benoît COUTANCEAU Sophie BELLAMY	Associations de solidarité Robert FLEURY	Associations de personnes âgées Michel COTTINEAU – Générations Mouvement	Guy GUERIN
6	CRESS Pascal GLÉMAIN	Associations pour emploi/insertion des jeunes Mission locale	Associations de jeunes ou de l'enfance	Charles FONTENEAU
7	Structure d'insertion par l'activité économique Ludovic PAGEAUD - ELI	Mutuelles Camille ROUSSEAU	Associations pour les déplacements doux Richard LAGADEC – Association déplacements doux 44-49	Michel JEANNEAU
8	Représentant du monde économique Joseph BRULE	Associations pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap Pierre-Michel LEDUC – Les Amis de Raymond	Associations environnementales Philippe BRANCHEREAU – EOLA	Laurence LEBRUN
9	Représentant du monde économique Christian CARTEYRON	Associations de personnes en situation de handicap Association Valentin Haüy : Christian GROSBOIS – Moïse BENOIT	Associations musique et chant Anne RULLIER - associations Poly-Gammes et Y'Akapella	Paule PAPIN
10	Représentant du monde économique Patrice JUTON	Représentants du secteur de la formation, de la santé ou de l'action sociale Hélène BAMOGO Jean GUIMAS	Représentant(e) des associations de la culture, des loisirs ou environnementales	Marie-Thérèse PERROTEAU

Les membres du Bureau :

- ⇒ Président : **Roger CLASSINE**
- ⇒ Vice-Présidents en charge de la commission vie sociale : **Marie-Thérèse PERROTEAU** et **Pierre-Michel LEDUC**
- ⇒ Vice-Présidents en charge de la commission développement économique : **Christian CARTEYRON** et **Patrice JUTON**
- ⇒ Vice-Président en charge de la commission environnement, énergie, déplacements : **Richard LAGADEC**
- ⇒ Président du Comité de programmation LEADER : **Joseph BRULE**

→ Commission « développement économique »

Considérée comme un enjeu majeur pour la création d'emplois et de richesse sur le Pays d'Ancenis, le développement des entreprises mérite toute notre attention.

Consciente de cet enjeu, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis a dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, sollicité le Conseil de développement pour conduire une étude sur les freins au développement économique des entreprises et les actions susceptibles d'en réduire les effets. Nous avons ajouté à cette demande une volonté d'appréciation du potentiel de création d'emplois sur le bassin en identifiant les compétences majeures concernées ainsi que le niveau de difficulté de recrutement associé.

Pour apporter des réponses à ces questionnements nous avons réalisé une enquête lourde auprès d'un échantillon de plus de 200 entreprises du Pays d'Ancenis, employant à ce jour plus de 12000 salariés.

Le traitement statistique des données recueillies a permis d'établir un diagnostic complet des freins ressentis y compris par catégorie d'entreprise. Nous reviendrons prochainement sur ces résultats.

Nous nous sommes interrogés sur les actions susceptibles d'apporter des contributions positives aux problématiques identifiées dans le traitement de l'enquête. Cette réflexion a également été nourrie par les suggestions des entreprises elles-mêmes, par de nombreuses rencontres, par des lectures ou des visites d'expérimentations conduites dans d'autres secteurs géographiques présentant des similitudes avec le Pays d'Ancenis.

Une rencontre a été organisée le 26 novembre avec Vitré Communauté qui partage des problématiques similaires à celles de notre territoire.

D'autres acteurs de l'emploi et de la formation ont été rencontrés : Pôle emploi, la Mission locale, la Région, la DIRECCTE ainsi que les référents du CLEE (Comité Local Ecole Entreprises).

Enfin, le 4 décembre, la commission développement économique a pu échanger sur ses premières pistes d'amélioration avec le conseil territorial rassemblant les principaux représentants du monde économique local.

Il en a résulté une liste de propositions d'actions concrètes qui nous paraissent susceptibles de faciliter le développement des entreprises du Pays d'Ancenis, actions que nous avons rassemblées autour de 8 axes principaux. C'est cette multitude d'actions qui permettra de diminuer la force des freins au développement ressentis par les entreprises. Elles solliciteront de nombreux acteurs.

La finalisation de l'étude est prévue en janvier 2019.

Après avoir été présentée et remise à la Compa, elle sera disponible pour les entreprises ayant participé à l'enquête et pour tous ceux qui en feront la demande. Une présentation publique de ses principaux résultats sera par ailleurs envisagée au cours du premier semestre 2019.



Visite de la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation de Vitré, 26 novembre 2018

Christian Carteyron et Patrice Juton

Vice-présidents du Conseil de développement,
en charge de la commission « développement économique »

→ Commission « vie sociale »

Fin 2017, les membres de la commission vie sociale avaient choisi de retenir une problématique de travail autour de 2 thèmes : « pauvretés, précarités et fragilités » et « services au public en Pays d'Ancenis ».

C'est sous l'intitulé « Améliorons l'accès aux services en Pays d'Ancenis » qu'ils ont choisi de structurer leur démarche.

Pour amorcer cette réflexion, les membres de la commission se sont d'abord penchés sur les besoins des habitants du Pays d'Ancenis et sur les services à aborder prioritairement dans la démarche.

Le premier angle d'attaque choisi en 2018 a été celui de la dématérialisation des services publics. La problématique de l'accès aux droits pour les usagers se trouve en effet renouvelée depuis une dizaine d'années en raison de la diffusion spectaculaire d'Internet. Dans le contexte du « tout-numérique », bon nombre de personnes et notamment les publics dans des situations de précarité sociale et économique peuvent rencontrer des difficultés pour effectuer leurs démarches en ligne auprès de la CAF, déclarer leurs impôts, renouveler une carte grise ou bien s'inscrire à Pôle emploi...

Pour mieux comprendre et appréhender ces problématiques sur le territoire, les membres de la commission ont commencé par dialoguer avec différents acteurs : l'Espace multimédia porté par la COMPA, les Maisons de services de Riaillé et d'Ingrandes Le Fresne sur Loire.

En 2019, ils souhaitent aller à la rencontre des habitants du Pays d'Ancenis pour dialoguer et recueillir des témoignages directs sur leur perception de l'accès à ces services de plus en plus dématérialisés.

En parallèle, les membres de la commission ont continué à suivre et à apporter leur soutien aux initiatives du territoire portant sur le handicap : participation à une réunion de travail du Département sur le thème « handicap et cinéma », intervention au cours d'une table-ronde organisée par le Lycée JB Eriau sur le thème « handicap, parlons-en », contribution à l'organisation d'une journée d'échange avec le Député sur le Pays d'Ancenis, etc.

Les membres de la commission restent aussi attentifs aux démarches portées par d'autres structures et qui pourraient alimenter leurs réflexions : participation début 2018 à une réunion d'information sur le nouveau programme départemental d'insertion de Loire Atlantique, participation à la réflexion menée par le Département sur le vieillissement sur le Pays d'Ancenis.

Ces différentes actions vont se poursuivre en 2019.



Marie-Thérèse Perroteau et Pierre-Michel Leduc,
Vice-présidents du Conseil de développement,
en charge de la commission « Vie sociale »

→ Commission « environnement, énergie, déplacements »

Pas facile d'imaginer remplacer la voiture individuelle en milieu rural. Pourtant d'autres solutions émergent : covoiturage organisé ou spontané, rabattement vers les haltes ferroviaires, développement des liaisons douces, etc.

Comment développer ces alternatives et encourager les changements de pratiques des habitants du Pays d'Ancenis ? C'est la question que se posent les membres de cette commission.

L'état des lieux de l'existant sur le Pays d'Ancenis (transports solidaires, Lila à la demande, lignes régulières, etc.) a été poursuivi début 2018. Celui-ci a été complété par un travail de veille et de prospection sur les initiatives existantes par ailleurs : organisation d'un échange avec le conseil de développement de Châteaubriant-Derval, participation à des événements et colloques organisés sur le sujet des mobilités en milieu rural (Colloque annuel de l'ORT sur les mobilités collaboratives le 21/06/18, colloque régional des mobilités durables le 21/09/18, journée « inventons la route de demain du 05/11/18).

Un échange a également été organisé avec le Département en mai 2018 autour de la politique départementale en matière de covoiturage de proximité mettant en avant l'enjeu d'impliquer les habitants sur ces questions.

Les membres de la commission se sont par ailleurs investis dans l'organisation d'un temps fort sur la mobilité piloté par le Conseil Départemental « Ensemble, construisons de nouvelles mobilités sur le Pays d'Ancenis ». Cette implication s'est traduite au travers de la participation aux différents comités de pilotage, d'une intervention de cadrage en début de journée sur les problématiques à l'échelle du territoire ainsi que la tenue d'un stand pour échanger sur le vécu des participants et leur faire connaître le conseil de développement.

Pour 2019 les membres de la commission ont choisi de mener des actions concrètes sur 3 grandes thématiques :

- Les pistes de déplacements doux
- Le stop / covoiturage spontané
- Les actions à destination des entreprises

Différentes pistes d'actions à mener avec des acteurs locaux sont à l'étude.



Participation au temps fort sur la mobilité en Pays d'Ancenis, 12 octobre 2018

Roger Classine, Président du Conseil de développement et **Richard Lagadec**
Vice-président du Conseil de développement,
en charge de la commission « Environnement, énergie, déplacements »

→ Soirée-débat « Quel Pays d'Ancenis pour demain » ?

A quoi ressemblera le Pays d'Ancenis demain ? Lieu de vie ou cité dortoir ? Territoire rural singulier ou prochain quartier d'un Grand-Nantes ? Porteur de solidarités ou marqué par le chacun pour soi ? Autant de questions que le Conseil de développement du Pays d'Ancenis se proposait d'aborder le 25 octobre 2018 lors d'une soirée-débat ouverte à tous sur le thème « Quel Pays d'Ancenis pour demain ? Mutations sociétales et transformations du territoire. »

Les éclairages de Valérie Jousseaume, Géographe, Enseignante-chercheuse à l'Institut de Géographie et d'aménagement de l'Université de Nantes ont permis d'apporter de la hauteur pour mettre ces questionnements en perspective et donner quelques repères.

L'humanité s'engagerait dans une nouvelle ère, celle du numérique, qui apporterait de profonds changements : consommation, déplacements, travail, aspirations des habitants... La notion de temps remplacerait celle de distance. Les campagnes susciteraient un nouvel engouement...

Dans ce contexte, quelles opportunités saisir et quels écueils éviter ? Si certains ont été évoqués lors de la soirée, il est aussi ressorti qu'au-delà des choix et orientations et des élus, l'avenir du Pays d'Ancenis, appartient à tous : habitants, usagers, associations, réseaux et communautés d'acteurs divers...

Cette soirée débat a été un franc succès avec la participation de plus de 90 personnes de tous horizons.

Elle visait aussi à alimenter les réflexions de la COMPA dans le cadre de sa démarche attractivité du territoire et de la révision prochaine du projet de territoire.



Bilan Budgétaire pour l'année 2018

DEPENSES		
Poste de dépense	Prévisionnel en €	Réalisé 2018 en €
Remboursement des frais de déplacements des membres, frais de mission	760	130
Frais de réceptions – convivialité et divers (ravitaillement, buffets, carterie ...)	650	264
Affranchissement	200	
Frais intervenants pour réunion	400	500
Location salle et frais afférents (location matériel par exemple)	400	0
Adhésion à la coordination nationale	450	329
Documentation, abonnement	100	48
Publications (roll-up)	1000	240
Versement à des organismes de formation	100	0
TOTAL	4060	1511

A noter : Ce tableau ne reflète pas la totalité des dépenses effectuées au titre des activités du Conseil de développement puisqu'ils ne tiennent pas compte :

- des dépenses de fournitures (ordinateur, photocopies, petit matériel,...),
- du salaire de l'animatrice du Conseil,
- de la mise à disposition de véhicules de service,
- ...

Ces frais sont assumés par la COMPA.

Les réunions et rencontres en 2018

Ces données ne tiennent pas compte du temps considérable (réunions de groupes et préparation de celles-ci) fourni par les membres, tous bénévoles !

LA PARTICIPATION EN 2018 :

- 7 réunions du Bureau,
- 10 réunions de la commission « développement économique », une présentation au conseil territorial, de nombreux RDV, une visite à Vitré communauté
- 8 réunions de la commission « vie sociale », une intervention au cours d'une rencontre organisée autour du handicap par le Lycée JB Eriau, la participation à l'organisation d'une journée « handicap » du Député sur le Pays d'Ancenis
- 8 réunions de la commission « environnement, énergie, déplacements », la contribution à un temps fort sur la mobilité organisé par le Département
- 1 soirée-débat sur le thème « Quel Pays d'Ancenis pour demain ? »
- La participation à de nombreux rdv, conférences, comités de pilotage, GAL du Pays d'Ancenis...

- Pour ses missions et réalisations, le Conseil de développement est soutenu financièrement par :



- la Communauté de communes du Pays d'Ancenis,



- le Conseil départemental.

Ces subventions sont versées à la COMPA, a posteriori, en fonction des dépenses de personnel et de fonctionnement effectivement réalisées.

Retrouvez les travaux et propositions du Conseil de développement sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis :

<http://www.pays-ancenis.com/nos-partenaires/conseil-de-developpement/>



Conseil de Développement du Pays d'Ancenis

Tél. 02 40 96 44 79 - Fax 02 40 96 82 90 – Email : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com/nos-partenaires/conseil-de-developpement/